

22 janvier 2009



> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

La Région Ile-de-France engage plus de 29 millions d'euros pour le logement

Commission permanente du jeudi 22 janvier 2009

Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France et **Jean-Luc Laurent**, Vice-président en charge du logement et de l'action foncière ont fait voter pour plus de 29 millions d'euros de subventions en faveur du logement.

Voici les principales mesures :

→ **Logements locatifs sociaux :**

- création de **335 logements locatifs très sociaux** dont 76 à Paris, 12 en Seine-et-Marne, 53 dans les Yvelines, 33 en Essonne, 72 dans les Hauts-de-Seine, 20 en Seine-Saint-Denis, 33 dans le Val-de-Marne, 36 dans le Val d'Oise.

Subvention régionale : 9,07 millions d'euros

- création de **1 279 logements locatifs sociaux (PLUS)**.

Subvention régionale : 14,14 millions d'euros

- création de **210 logements intermédiaires (PLS)**.

Subvention régionale : 2,22 millions d'euros

Total des subventions pour le logement locatif social : 25,43 millions d'euros

→ **Logements des étudiants :**

- création d'une résidence pour étudiants de **106 logements** de type T1 (soit 106 places) à Arcueil (94) : subvention régionale de 805 600 d'euros

→ **Logements des jeunes et des apprentis :**

- création d'un foyer de jeunes travailleurs de **141 logements** (soit 150 places) à Paris (12^e) : subvention régionale de 1,88 million d'euros

→ **Aide au parc privé :**

- aide aux travaux pour l'amélioration de l'habitat. Subvention régionale : 79 000 euros.

- aide en faveur de travaux dans des copropriétés en difficulté :

1. à la copropriété 'La Fontanelle' à La Courneuve (93)
2. aux copropriétés 'Tour d'estrées' et 'Tour Jupiter' de Mantes-la-Jolie (78)
3. à la copropriété 'Les Fauvettes' à Pierrefitte (93)
4. à la copropriété 'Les Cascades' à Villiers-le-Bel (95)

Subvention régionale : 343 140 euros

- aide en faveur des missions d'ingénierie (études, formation, diagnostic,...). Subvention régionale : 15 000 euros

Total des subventions pour le parc privé : 1,35 M€

Rappel : en 2009, la Région Ile-de-France consacre un budget de 189 millions d'euros au logement dont plus de 100 millions d'euros en faveur du logement social.

Des fiches sont disponibles pour chaque opération sur simple appel. Numéro réservé à la presse.

Contact presse : Alexandre Gallet 01 53 85 78 65 / alexandre.gallet@iledefrance.fr